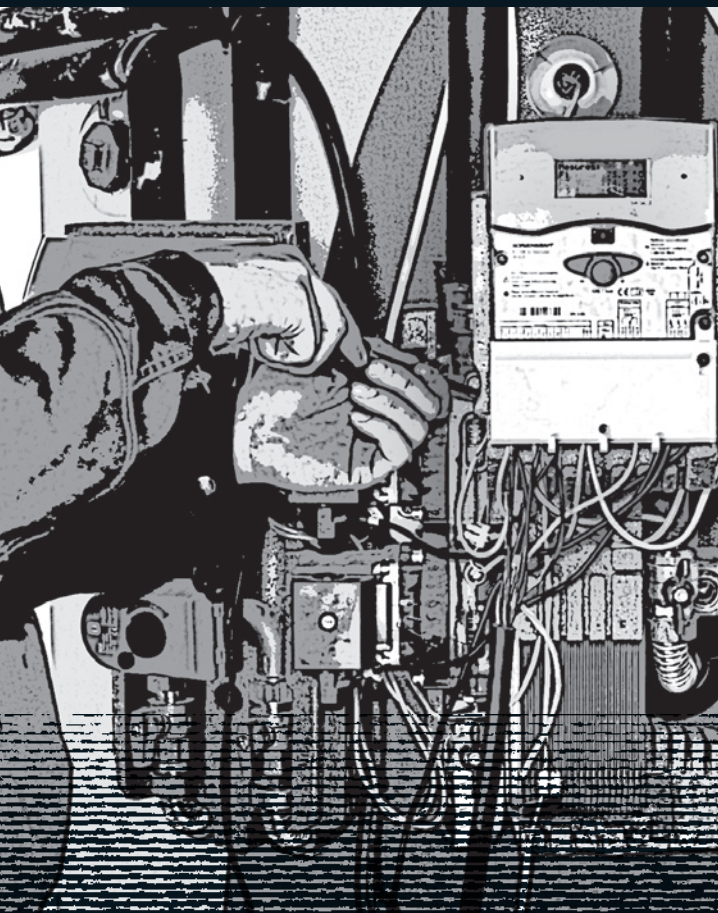
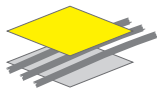


**Bâtiment**

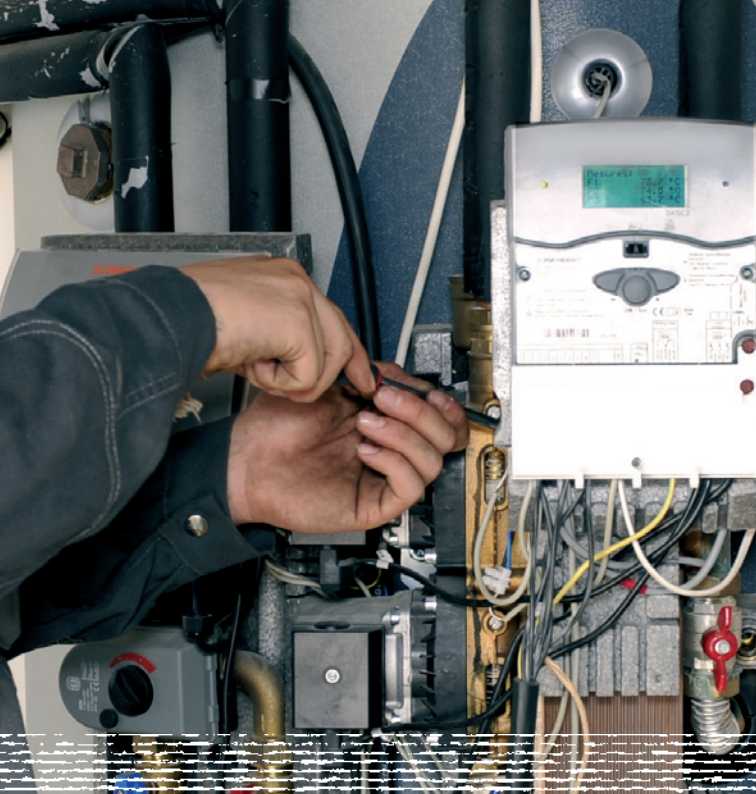


# **INSTALLATEUR THERMIQUE**



**CCA-BTP**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*



# INSTALLATEUR THERMIQUE

L'installateur thermique assure le confort des bâtiments en posant et entretenant des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation.

## Métier

À la fois chauffagiste et climaticien, l'**installateur thermique** raccorde des appareils (chaudières, climatiseurs, ventilateurs, radiateurs et équipements de régulation) à des réseaux transportant de l'énergie ou des fluides (électricité, gaz, fioul, vapeur, eau).

Le métier évolue d'une culture de chauffage vers une culture du traitement de l'air. Les systèmes de ventilation, leur installation et leur maintenance, sont essentiels pour assurer un renouvellement de l'air qui se faisait auparavant par l'ouverture des fenêtres et les fuites du bâti.

## Techniques et innovation

L'**installateur thermique** doit prendre en compte une réglementation thermique qui exige des niveaux de performance élevés. Il maîtrise les nouveaux matériels (chaudières à condensation, chauffage thermodynamique, pompes à chaleur), et prend en charge l'installation et la maintenance des systèmes de ventilation.

## Bâtiment

### et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

Le développement durable a un très fort impact sur le génie climatique, qui prend en compte à la fois les économies d'énergie, une notion élargie du confort des usagers, mais aussi les critères de santé et sécurité (qualité sanitaire de l'air, sécurité incendie).

L'**installateur thermique** intègre les technologies liées aux énergies renouvelables (solaire, thermique, géothermie, biomasse, bois).

# Secteur d'activité

---

**Le métier d'installateur thermique fait partie du secteur du second œuvre.**

Une fois les travaux de gros œuvre d'un bâtiment achevés (fondations, murs, planchers et toiture), les métiers du **second œuvre** sont chargés d'achever, aménager et équiper un bâtiment : carreleur-mosaïste, électricien, installateur sanitaire, installateur thermique, menuisier fabricant, métalu-verrier, peintre-décorateur, plâtrier-plaquiste, serrurier-métallier, solier-moquettiste...

# Devenir un professionnel du bâtiment

---

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

<b>CAP</b>	Installateur thermique
<b>MC</b>	Maintenance en équipement thermique individuel
	Soudage
<b>BP</b>	Monteur en installations de génie climatique
<b>Bac pro</b>	Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
	Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
<b>MC</b>	Technicien en énergies renouvelables
<b>BTS</b>	Fluides - énergies - environnements

**Le CCCA-BTP** est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

**Ses missions** : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

**Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus**

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

## Pour en savoir plus :

➔ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

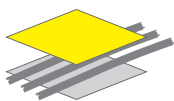
[www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)

➔ Observatoire prospectif des métiers  
et des qualifications

[www.metiers-btp.fr](http://www.metiers-btp.fr)

➔ Office national d'information  
sur les enseignements et les professions

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



**CCCA-BTP**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*

**103 CFA du BTP à votre service**

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage  
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14